

Le Directeur de l'IAE de Paris,

## Arrêté n°2022-96

Le Directeur de l'IAE de Paris,

*Vu le code de l'éducation, et notamment les articles R741-3 et R811-10 à R811-42,  
Vu le décret n°89-928 du 21 décembre 1989 relatif à l'IAE de Paris,  
Vu le procès-verbal des élections du 14 et 15 juin 2022,  
Vu le procès-verbal des élections du 24 novembre 2022 et du 29 novembre 2022,*

### ARRETE

**Article 1** : La section disciplinaire usagers de l'IAE de Paris est composée comme suit :

**Collège des Professeurs d'université :**

Jérôme CABY (vice-président)  
Nathalie RAULET-CROSET

**Collège des Maîtres de conférences :**

Marianne DOURNAUX (vice-présidente)  
Pierre Yves LAGROUE (Président)

**Collège des usagers :**

Naila BEN YACOUB  
Elisabeth CONAN  
Claude Armel MENOUA  
Issoufou HALIDOU

**Article 2** : Le directeur nomme Bénédicte VERGNE, Responsable des affaires juridiques de l'IAE de Paris, Secrétaire de la section disciplinaire usagers, pour l'année universitaire 2022 – 2023.

Fait à Paris, le 29 novembre 2022



Le directeur de l'IAE de Paris  
Eric LAMARQUE